



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le 13/03/2026

ID : 013-211301049-20260311-DEC2026_048-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-048

Réalisation d'une terrasse en bois sur plots PVC au boulodrome de la gare

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2020-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025,

CONSIDERANT la volonté de la commune de réaliser une terrasse en bois pour le boulodrome de la gare,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer à la société SAS DSP MU FANGZI 6 avenue Général de Gaulle 13590 Meyreuil les travaux de réalisation d'une terrasse en bois sur plots PVC au boulodrome de gare pour un montant de 14 578.97€ HT soit 17 494.77€ TTC.

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

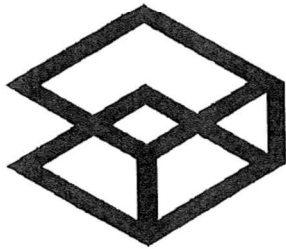
Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 11 Mars 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND



MUFANGZI.FR

CHARPENTE ET CONSTRUCTION BOIS

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le 13/03/2026
ID : 013-211301049-20260311-DEC2026_048-CC



Mairie Sausset Les Pins

Place des Droits de l'Homme

DEVIS : 2602003.01 (B)

Date : 02/03/2026

13960 SAUSSET LES PINS

Description : Avenant pour 2 marches d'escalier d'accès à la terrasse

Votre contact : Benjamin DE CESARE - Email b2c@mufangzi.fr

Page 1 sur 2

N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	1 marche de 4,50m pour accès à la terrasse coté bungalow, et 1 rampe de 3.60m de large par 4m de long. <i>Attention, la rampe s'ajoute à un accès déjà en pente rendant la pente très forte, bien au dessus d'un accès traditionnel</i>	Ens	1,00	5 283,64€	5 283,64€

Mode règlement : Acompte par virement à la signature,
situation au comptant à l'avancement

TVA acquittée sur encaissement

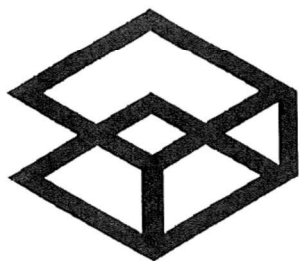
IBAN FR76 1732 8844 0026 8706 1923 513

Total HT	5 283,64€
Total TVA (20.00%)	1 056,73€
Total TTC	6 340,37€

Le Maire Antoine Marchand

2/3/26





MUFANGZI

CHARPENTE ET CONSTRUCTION BOIS

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le 13/03/2026
ID : 013-211301049-20260311-DEC2026_048-CC



Mairie Sausset Les Pins

Place des Droits de l'Homme

DEVIS : 2602003

Date : 12/02/2026

13960 SAUSSET LES PINS

Description : Terrasse du Boulodrome
Votre contact : Benjamin DE CESARE - Email b2c@mufangzi.fr

Page 1 sur 2

N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	Réalisation d'une terrasse bois sur plots PVC pour le Boulodrome de la gare Platelage bois douglas CL3.2 vissé sur lambourdes CL4 fixé sur plot réglable PVC. La structure sera démontable par simple dévissage des éléments. Hauteur finit de la terrasse : 2 cm en dessous du seuil de porte de la buvette	M²	80,00	118,00€	9 440,00€
2	Remise commerciale exceptionnelle suite négociation	U	-1,00	1 106,67€	-1 106,67€

Mode règlement : Acompte par virement à la signature,
situation au comptant à l'avancement

TVA acquittée sur encaissement

IBAN FR76 1732 8844 0026 8706 1923 513

Total HT	8 333,33€
Total TVA (20.00%)	1 666,67€
Total TTC	10 000,00€

OPTION(S)					
N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
	Plinthe périphérique bois, composé d'une lame de terrasse vissé sur la structure primaire, y compris sous structure de support	ML	26,00	37,00€	962,00€

OPTION(S)	
TOTAL HT	962,00 €
TOTAL TVA	192,40 €
TOTAL TTC	1 154,40 €

Le Maire Benoit Archambault
Le 12/02/26